

Accord d'association UE/Euratom/Ukraine: préférences commerciales applicables aux viandes de volaille et aux préparations à base de viandes de volaille

2019/0132(NLE) - 26/11/2019 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 444 voix pour, 128 contre et 74 abstentions, une résolution législative sur le projet de décision du Conseil relative à la conclusion, au nom de l'Union, de l'accord sous forme d'échange de lettres entre l'Union européenne et l'Ukraine modifiant les préférences commerciales applicables aux viandes de volaille et aux préparations à base de viandes de volaille prévues dans l'accord d'association entre l'Union européenne et la Communauté européenne de l'énergie atomique et leurs États membres, d'une part, et l'Ukraine, d'autre part.

Le Parlement européen a donné son approbation à la conclusion de l'accord.

L'accord sous forme d'échange de lettres vise à modifier les préférences commerciales prévues par l'accord d'association entre l'Union européenne et l'Ukraine en ce qui concerne la viande de volaille et les préparations à base de viande de volaille. Il vise à trouver une solution à l'augmentation rapide des importations en franchise de droits d'un morceau de viande de volaille particulier, qui n'existait pas et dont l'existence n'était pas prévisible lors des négociations de l'accord d'association.